

## PRÉDICATIOn Luc 20, 27-38 - R. Poupin - Lusignan, 09.11.25

### "QUE LES MORTS RESSUSCITENT, C'EST CE QUE MOÏSE A INDIQUÉ"

Nous voilà au cœur de la controverse qui occupe le judaïsme du tournant de notre ère sur la question de la résurrection. La controverse porte sur la lecture de la Torah, les cinq premiers livres de la Bible.

Quant à la vision des pharisiens, qui est aussi celle de Jésus et des chrétiens, ce texte va nous donner l'occasion de la voir d'un peu plus près. L'opinion sadducéenne, elle, est plus difficile à déceler — pour une raison simple : nous n'avons pas de textes sadducéens qui pourraient nous l'expliquer. Nous ne la connaissons que par des textes non-sadducéens, et notamment par le Nouveau Testament, outre les textes talmudiques. On peut tout au plus essayer de percevoir au mieux ce qu'il en est — entre autres à partir de notre texte, à travers la question posée à Jésus par ses interlocuteurs : les sadducéens n'admettent pas la résurrection.

À côté de son Évangile, ce même Luc qui nous rapporte l'événement, nous donne quelques détails supplémentaires dans son livre des Actes, en précisant (ch. 23, v. 8) que les sadducéens n'admettent pas non plus « les anges et les esprits ».

\*

Dans leur question à Jésus, les sadducéens argumentent à partir d'une disposition de la loi de Moïse, appelée précepte du lévirat (Dt 25, 5-6 ; Gn 38, 8). Il s'agit d'une prescription de la Torah selon laquelle un frère devait prendre en charge la veuve de son frère décédé, ce à tous les points de vue, y compris, si nécessaire, pourvoir ce frère d'une descendance.

Cela suppose donc, le cas échéant, le devoir d'épouser la veuve, devoir rendu possible même pour un homme déjà marié par la possibilité de la polygamie. Mais cette pratique ne concernait pas les femmes.

C'est pourquoi les sadducéens soulèvent, non sans humour, un problème qui ne pouvait que jeter le trouble dans le jardin des partisans d'une certaine conception, un peu matérialiste, de la résurrection ; conception matérialiste dont Jésus montre ici qu'il ne la fait pas sienne. Si les sadducéens disent qu'il n'y a pas d'anges (Ac 23, 8), Jésus leur affirme que les ressuscités sont semblables aux anges ! L'argumentation est en apparence étrange face à des sadducéens censés dire qu'il n'y en a pas.

Ils n'admettent pas la résurrection ? ils font de l'ironie avec leur histoire de polyandrie — sur un sujet, la résurrection, dont ils disent qu'il n'y en pas ?... et voilà que Jésus les renvoie aux anges dont ils n'admettent pas l'existence non plus !...

\*

Jésus reprend à son compte l'argument dont on sait qu'il était celui des pharisiens — on le retrouve dans le Talmud —, à savoir qu'il s'agit de lire la résurrection dans la Torah. Tout repose sur la réalité efficace de la Parole de Dieu, la force créatrice de sa Parole, qui « *ne retourne pas à lui sans effet* ». Dans le propos de Jésus, la Torah est reçue comme Parole de Dieu. Dieu y nomme les patriarches. Ainsi lorsqu'il nomme Abraham, Isaac et Jacob, qui plus est en les liant à sa présence, il les situe dans sa propre éternité ; sa Parole éternelle sur eux les place

au-dessus de leur quotidien, elle les place d'emblée dans l'éternité de Dieu : Dieu est éternel, en les nommant, ils les a donc nommés dans l'éternité, ils sont donc eux aussi dans l'éternité.

Mais ils sont morts, me direz-vous ! Eh bien justement : s'ils sont morts alors qu'en les nommant la Parole de Dieu les rend éternels, il faut bien qu'ils soient ressuscités ! Et étant éternels, ils sont donc vivants, comme leur Dieu, qui n'est pas le Dieu des morts. Dans la perspective pharisiennes, qui ici est donc aussi celle de Jésus, l'ironie des sadducéens n'a pas grand sens...

Dans la perspective pharisiennes, et chrétienne, notre vie éternelle est fonction de la Parole par laquelle Dieu nous nomme, du regard qu'il porte sur nous, et qui nous arrache aux méandres d'un quotidien grisâtre.

C'est pourquoi « *ceux qui ont part au monde à venir... ne peuvent plus mourir, car ils sont pareils aux anges* ». Et ce dès aujourd'hui : car le texte de Luc, rendu souvent au futur en français, est au présent. « *Les enfants de la résurrection sont semblables aux anges, ne se marient pas, et ne peuvent pas mourir* ». Étrange encore, pourra-t-on dire : faut-il en conclure que le célibat est la condition de la résurrection ? Voire que ceux qui s'y plient ne mourront pas ?

La réponse est sans doute celle qu'on retrouve chez Paul lorsqu'il dit : que ceux qui se marient soient comme s'ils ne l'étaient pas, ceux qui pleurent comme s'ils ne pleuraient pas — il s'agit entre autres des pleurs du deuil, de la mort. Voilà ce qu'il en est de la vie chrétienne. Elle situe ceux qui sont en Christ au-delà des réalités de la reproduction, à laquelle pour la plupart, ils ont pourtant part, au-delà de la douleur de la mort, au-delà des réjouissances et des biens, au-delà d'un monde qui passe (cf. 1 Co 7, 29-31). Parce que la vie de résurrection a pris place dès aujourd'hui, ils entrent dès aujourd'hui dans la vie de l'éternité — selon que, dit l' Ecclésiaste, « *Il a mis dans leur cœur la pensée de l'éternité.* » (Ecc 3, 11)

C'est là une consolation que les Sadducéens pouvaient entendre, et qui reconnaît que nos soucis sont réels. Une part de nous-mêmes, le cœur de nos êtres, est appelée à s'en détacher, ce qui ne les élimine pas, bien sûr, mais qui permet de savoir que l'on ne se confond pas avec ses soucis, ses chagrins, ses douleurs.

Notre vraie réalité est cachée en Dieu, sa promesse est toujours là, un nouveau départ est toujours possible, et dût-il ne pas arriver, notre vie devant Dieu garde toute sa valeur, cachée aux yeux du monde, mais infinie, éternelle, indestructible.

\*

En cela Jésus, donne aussi une réponse à ce qui derrière leur refus de la lecture pharisiennes de la Torah, pouvait troubler dans le concret les sadducéens : la doctrine de la résurrection n'est nullement une négation de la vie de ce bas monde au profit d'un monde à venir qui n'en serait que la prolongation et le substitut, voire facilement un prétexte à ne pas vivre pleinement ici-bas.

On se trompe sans doute peu en admettant que les sadducéens pouvaient être proches du message de l'Ecclésiaste et de son appel à vivre dans la joie les jours de vanité de ce bref séjour terrestre... pour voir dans la doctrine de la résurrection un dangereux obstacle à ce message.

C'est ce sur quoi Jésus les détrompe : les enfants de la résurrection ne se marient pas (au présent). Sachant par ailleurs que Jésus n'interdit pas le mariage, on découvre que l'on est ici fort proche du message de l'Ecclésiaste, précisément, en ce qui concerne la vie en ce monde, et donc proche du message des sadducéens qui peuvent alors trouver dans la réponse de Jésus de quoi se satisfaire : d'où sans doute, le fameux propos final : « *maître, tu*

*as bien parlé* » (v. 39), qui laisse les interlocuteurs de Jésus sans plus de questions. C'est l'Apôtre Paul, dans le passage de 1 Corinthiens que nous avons considéré, qui nous fournit cette lumière. Vivant dans la réalité de la résurrection où nous sommes dégagés des lourdeurs du quotidien, il s'agit de vivre ce quotidien comme y étant étrangers : « accomplis dans la certitude que cela est passager, ce qui ne se fait pas dans le séjour des morts ». Car la résurrection n'est pas un retour de notre vie passagère, mais un passage dans une ouverture qui en nous dégage, dès aujourd'hui, nous dégageant aussi de ce qui n'est plus .

Loin d'être un prétexte à ne pas vivre, la perspective de la résurrection nous délivre des filets de la mort : « *Nous vivons plus souvent avec nos spectres qu'avec les vivants qui nous entourent* », constate l'écrivain Maurice Maeterlinck (*L'autre monde ou le cadran stellaire*). Une des raisons pour lesquelles la Bible interdit la nécromancie, l'évocation des morts : c'est avec les vivants qu'il faut vivre ! Avec confiance. Dès aujourd'hui : car Dieu est le Dieu des vivants, dans la promesse de leur résurrection.

C'est en fonction de ce qu'elle est appelée à devenir cigale, que la lourde larve sombre doit vivre avec légèreté, avec dégagement, et donc pleinement, un quotidien qui ne se rattrape pas au futur, mais se rachète au présent de la vie éternelle.

R.P., Lusignan, 9/11/25